

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

CAFFA

Certificat d'Aptitude aux Fonctions
de Formateur Académique



ACADÉMIE
DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPÉ Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Toulouse Occitanie-Pyrénées

julien.cordelois@univ-tlse2.fr

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique - 1/11

- **Conditions d'inscription** : 5 années d'exercice au 31/12 de l'année d'inscription (cf. Décret n° 2015-885 du 20 juillet 2015)
- **Destination de cette certification complémentaire:**
 - Actions académiques de formation, recherche et animation en formation continue et initiale
 - Appui aux corps d'inspection: action de traduction des réformes, missions thématiques - Professeur Formateur Académique (PFA)
 - La certification est pensée pour des professionnels en mesure d'intervenir autant sur des enjeux globaux de métier que sur des compétences ciblées

Enjeux pour les enseignants candidats:

- Faire reconnaître institutionnellement des compétences de formateur, une expertise de terrain
- Carrière: diversification des activités professionnelles; évolutions, accès au vivier 1 (classe exceptionnelle)
- Posture et déontologie:
 - compétence 14 (2013) "S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel"
 - L.O 2019, axe c «professeur réflexif »

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique - 2/11

- Les différentes épreuves permettent d'évaluer les compétences attendues d'un formateur dans les quatre domaines sur lesquels se fonde la certification :
 - Penser, concevoir, élaborer
 - Mettre en œuvre, animer, communiquer
 - Accompagner
 - Observer, analyser, évaluer
- Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu au moins 12 sur 20 et la moyenne dans chaque domaine de compétence évalué.
- Tuteur d'enseignants stagiaires, formation, appui IA IPR: la mobilisation des formateurs académiques est encore en cours de formalisation

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique - 3/11

- Préparation des épreuves via un partenariat INSPE – Rectorat
Contact: florence.canet@ac-toulouse.fr (EAFC)



Préparation des épreuves ≠ formation à la fonction de formateur

- Présentations des attentes de la certification et accompagnement dans l'organisation des candidats pour les épreuves
- Mémoire professionnel: un ancrage obligatoire à la recherche + une problématique et une expérimentation

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique - 4/11

- **Dépôt des candidatures:** septembre/ octobre
- **Epreuves d'admissibilité:** printemps
 - Soutenance d'un rapport d'activité en qualité de formateur ou de tuteur
- **Epreuves d'admission 1:** de décembre à février
 - Epreuve 1: animation d'une action de formation OU analyse d'une séance d'enseignement (stagiaire)
- **Dépôt des mémoires professionnels:** mars
- **Epreuves d'admission 2:** fin mai début juin
 - Epreuve 2: soutenance du mémoire professionnel

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique - 5/11

- **Rappels à propos de l'épreuve d'admissibilité:**

Cette épreuve consiste en un entretien avec le jury sur la base d'un dossier fourni par le candidat.

Le dossier comprend un rapport d'activité (5 pages maximum hors annexes) et le(s) rapport(s) d'évaluation (administrative et pédagogique).

Voir conseils sur la page académique CAFFA

Durée de l'épreuve : 45 mn dont 15 mn d'exposé et 30 mn d'échange avec le jury

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique - 6/11

- **Rappels à propos de l'épreuve d'admission 1:**

Pratique professionnelle

Cette épreuve consiste, au choix du candidat, soit en une analyse de séance d'enseignement, soit en l'animation d'une action de formation.

Durée de l'épreuve : 60 à 90 mn suivies d'un entretien de 30 mn.

Préparation de l'entretien : 15 mn après l'observation de la séance

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique - 7/11

▪ Rappels à propos de l'épreuve d'admission 2:

Mémoire professionnel

Le mémoire professionnel, de 20 à 30 pages hors annexes, est un travail de réflexion personnelle portant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation. Le choix du sujet relève de l'initiative du candidat.

Durée de l'épreuve : 45 mn dont 15 mn de soutenance et 30 mn d'entretien avec le jury

N.B. : lors des épreuves, il est attendu des candidats qu'ils fassent usage des outils numériques pertinents en lien avec les activités présentées et démontrent leur capacité à les utiliser à bon escient.

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique - 8/11

■ Exemples de champs de questionnement possibles lors de l'épreuve d'admission 2:

- Précisions, questions, retours sur le mémoire et l'exposé
- Questions à propos de l'expertise professionnelle en enseignement
- Questions à propos de la connaissance du système éducatif
- Questions à propos des motivations à devenir formateur et de la dialectique enseignement-formation
- Questions d'ouverture professionnel et sur les perspectives du candidat

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique - 9/11

■ A propos des jurys:

- Un inspecteur second degré représentant le recteur
- Un Chef d'établissement
- Un inspecteur 1^{er} degré (IEN)
- Un formateur académique

+ deux jurys présents à l'épreuve d'admission 1 et 2 mais qui ne participent pas à la délibération

- Un inspecteur second degré de la discipline
- Un formateur INSPE désigné

■ Rapport de jury: [ICI](#)

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique - 10/11

■ **Conseils:**

- Anticiper l'élaboration des dossiers
- **Mémoire:** une problématique explicite pour la formation
- Penser le mémoire très tôt afin de pouvoir prélever des informations entre l'admissibilité et la fin d'année scolaire
- **Témoigner du glissement de posture:** de l'enseignant au formateur; ne pas montrer une expertise d'enseignant mais une posture de formateur
- **Tuteur – Formateur:** se penser dans les deux fonctions
- Connaissance fine de l'institution et des textes (dont ceux de sa discipline)

CAFFA - 11/11 – Textes de référence

- BO du [n°30 du 23 juillet 2015](#) > circulaire n° 2015-110 du 21-7-2015
- [Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs](#)
- [CAFIPMF-CAFA - Synthèse des compétences du candidat](#)
- [Circulaire académique 2020](#)
- [Synthèse des compétences du formateur CAFFA/CAFIPMF](#)
- Site de l'académie de Toulouse: [rubrique CAFFA](#)

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



ACADÉMIE
DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPÉ

Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Toulouse Occitanie-Pyrénées

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique



CAFFA

Merci pour votre écoute!
Bon courage!

Contact: julien.cordelois@univ-tlse2.fr